

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 11-12

Buchbesprechung: Nouveauté bibliophile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

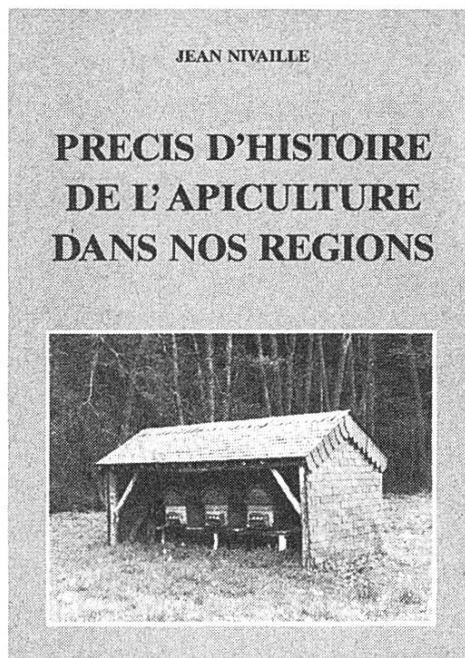
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVEAUTÉ BIBLIOPHILE



J'ai eu le privilège de lire ce livre qui vient de sortir de presse et je ne peux résister au plaisir de vous le faire connaître.

De tous les insectes, l'abeille est celui sur lequel on a publié le plus de livres. Il en a été recensé 1607 dans la bibliographie de Christian de Casteljau.

Mais, comme le dit Jean Nivaille, très peu de conseillers ou de conférenciers connaissent l'histoire de l'apiculture. Dans un article de la Société française des sciences naturelles intitulé «L'abeille et l'homme», reproduit dans la Revue française d'Apiculture de janvier 1990, la SFSN pose la question

suivante : « Si l'abeille est l'insecte qui a été scientifiquement le plus étudié, on n'a jamais synthétisé les connaissances des apiculteurs-éleveurs et la place de cet élevage dans l'économie familiale et régionale. »

A mon avis, ce livre répond à cette question et, en plus, il est d'une lecture facile et très intéressante. C'est pourquoi je me suis permis de vous en proposer quelques extraits.

L'ABEILLE DANS LA PRÉHISTOIRE

Les apoïdés, famille des hyménoptères à laquelle appartient l'abeille, sont connus depuis l'époque tertiaire. C'est au début de l'oligocène (35 millions d'années), deuxième couche de l'ère tertiaire, que l'abeille nous apparaît avec certitude et nous citerons notamment les superbes spécimens d'abeilles tertiaires conservées dans l'ambre de la Baltique trouvé près de Palmnicken dans la baie de Gdansk. (...)

Les insectes dans l'ambre sont figés dans toutes les positions. Transposées à l'échelle humaine, les scènes de ce drame géologique tertiaire ressembleraient étrangement à celles que l'on a découvertes lors des fouilles archéologiques de Pompeï, des individus morts, dans des attitudes de surprise les plus diverses.

Louis Roussy a ainsi pu étudier à Aigle (Suisse), une espèce remarquablement caractérisée : *Apis Palmnickenensis Roussy*. Cette étude a porté sur un fragment d'ambre contenant six abeilles entières et deux restes mutilés. (...)

Et Louis Roussy nous dit :

« Pendant plusieurs années, nous avons effectué des recherches morphologiques et des mensurations très délicates à l'aide d'instruments de précision. Ces intéressantes études d'anatomie comparée nous permettent de dire que les insectes examinés, soit une trentaine de fossiles de l'ambre provenant de l'oligocène de Palmnicken, sont aussi beaux et aussi parfaits que ceux qui peuplent notre globe terrestre. Quant aux variations observées dans la structure externe de ces insectes et malgré la longueur des temps géologiques, elles sont insignifiantes. »

Après bien des cataclysmes, les abeilles se retrouvèrent à la fin du Paléolithique en Orient. On distinguait notamment :

- a) les abeilles *dorsata*, les plus grosses (6500 par kilo) dont la particularité est de construire à l'air libre un seul rayon de grande taille ; on la rencontre encore de nos jours en Inde et dans le sud de la Chine ;
- b) les abeilles *florea*, les plus petites (13 000 par kilo) que l'on rencontre notamment au Sri-Lanka (Ceylan) et dans l'archipel indonésien ;
- c) Les abeilles *mellifica*, d'une taille moyenne (10 000 par kilo), qui émigrèrent vers les continents européens et africains. Ce sont celles qui nous intéressent.

La rupture des continents fait que l'abeille *apis mellifica* n'était présente ni en Amérique ni en Australie ; elles y seront apportées par l'homme quelques millénaires plus tard. (...)

L'APICULTURE DANS L'ANTIQUITÉ

En Egypte

Les plus anciens documents sur l'apiculture telle qu'elle était pratiquée dans l'Antiquité nous viennent d'Egypte et sont constitués de peintures murales découvertes dans des tombeaux, comme celle trouvée dans le tombeau PA-BU-SA à Thèbes qui vécut en 630 avant notre ère.

L'abeille représentait le symbole de la royauté de la basse Egypte et, à ce titre, on l'a représentée sur différents monuments.

Par ailleurs les produits de la ruche étaient fort prisés ; témoin le papyrus de Ramsès III, qui nous apprend que les paiements faits par le trésor royal du fonds des sacrifices étaient les suivants :

- 331 702 jarres d'encens, miel et huile,
- 3 100 teben (mesure égyptienne) de cire,

1 933 766 jarres d'encens, miel, graisse et huile, etc., et il est certain que l'abeille jouait un rôle très important dans la vie économique, comme aussi dans la religion et la magie. (...)

En Grèce

Les premiers renseignements sur les débuts de l'apiculture dans la Grèce antique ont leur source dans la mythologie, sans que l'on puisse déterminer l'époque exacte à partir de laquelle elle fut pratiquée.

Selon la mythologie, l'apiculture fut apprise aux Grecs par Aristée, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène, notamment en Thessalie, dans les Cyclades, en Cyrénaïque et jusqu'en Sardaigne. (...)

Aristote, philosophe grec né à Stagire (384-322 av. J.-C.), qui fut précepteur d'Alexandre le Grand, étudia le premier les abeilles et son œuvre, malgré ses erreurs et ses imperfections, constitue la base de l'étude de l'apiculture.

Le premier traité d'apiculture

Aristote a traité de 581 espèces animales et c'est à l'abeille qu'il a consacré les plus longs développements, ce qui ne peut s'expliquer que par la valorisation de cet insecte due à la fois à l'importance du miel et de la cire chez les anciens et à son association aux mythes et légendes. Il considère l'abeille comme un insecte divin et la colonie comme une sorte d'oligarchie; il insiste sur l'intelligence extraordinaire de l'insecte.

L'anatomie externe de l'abeille est assez bien décrite; par contre l'anatomie interne est complètement négligée faute d'appareils de grossissement.

Il voit le rôle des corbeilles des pattes postérieures dans la récolte du pollen qu'il croit être de la cire et note que les pattes antérieures sont longues pour suppléer à la mauvaise vue. Pour lui, l'abeille, de même que les autres insectes, n'avait ni sang ni appareil respiratoire, mais il lui reconnaît un odorat très développé.

La colonie est dirigée par un roi

A la tête de la colonie, il place un «roi». Cette erreur, qui va perdurer jusqu'au XVII^e siècle, s'explique par le préjugé de l'infériorité de la femme et de la femelle en général. (...)

Et déjà des lois!

Sur le plan juridique, signalons qu'en 200 av. J.-C., les textes du jurisconsulte Ulpien prévoyaient la répression des préjudices causés aux abeilles: «Si quelqu'un, au moyen de la fumée, a mis en fuite ou même tué les abeilles d'autrui, il est réputé avoir déterminé la cause de leur mort,

plutôt que de les avoir à proprement dire tuées, et c'est pourquoi on aura contre lui une action utile.»

En ce qui concerne la responsabilité des dommages causés par les abeilles, Sextus Pomponius, au II^e siècle de notre ère, reconnaissait la propriété d'animaux retournant habituellement dans leur habitat, celle-ci continuant à produire ses effets même s'ils sont absents; aussi longtemps que les abeilles demeureront dans leurs ruches et y reviendront, le propriétaire de celles-ci ou celui qui s'en sert ou qui en a la garde est responsable des dommages qu'elles pourraient causer à autrui. Depuis lors ce principe n'a plus été discuté.

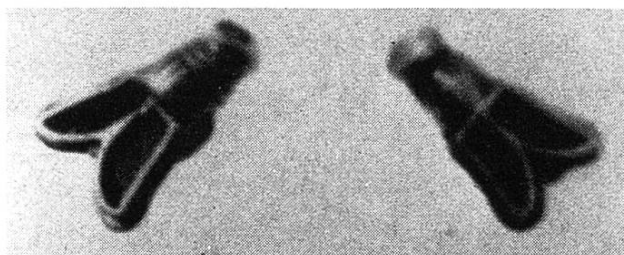
Les abeilles étaient parfois données en métayage et Varron cite un citoyen romain qui loue ses ruches moyennant une redevance de 5000 livres pesant de miel, sans nous dire le nombre de ruches concernées, mais cela nous indique que l'apiculture pouvait être pratiquée à une échelle importante.

Et même le contrôle des prix!

Le prix du miel est repris dans l'Edit de Dioclétien de 301 qui fixait le prix maximum de près d'un millier de produits, prestations et services. On distinguait le *melis optimi* obtenu par égouttage et le *melis secundi* obtenu par pressage. Le premier valait 40 deniers communs et le second 24 la mesure correspondant à 0,54 litre. Signalons qu'une jarre de miel du III^e siècle découverte il y a quelques années dans l'épave d'un bateau coulé au large de Paestum, au sud de Naples, est conservée au musée de cette ville. (...)

L'APICULTURE AU MOYEN ÂGE

Cette longue période, qui va de la prise de Rome par les Barbares (V^e siècle) à celle de Constantinople par les Turcs (1453) et qui nous a laissé ces superbes monuments que sont les cathédrales, se distingue plutôt par l'obscurantisme en ce qui concerne les sciences naturelles et l'entomologie en particulier.



Les abeilles d'or grandeur nature de Childéric I^{er}, mort en 481, découvertes dans son tombeau. Étaient-elles déjà symbole des rois de France?

Nous trouvons une trace précise de l'abeille au V^e siècle dans le tombeau de Childéric (451-481), père de Clovis, découvert à Tournai en 1633 où on a trouvé un grand nombre d'abeilles en or qui ornaient le manteau royal du défunt.

Un peu plus tard, l'empereur Charlemagne édicta de nombreux décrets à propos des abeilles. Dans ses *Capitulaires*, il spécifie qu'un employé spécial devait être prévu dans les *villas* pour l'entretien et la conduite des ruches. Il entendait les protéger et encouragea le plus possible l'apiculture. (...)

LE XVII^e SIÈCLE OU SIÈCLE DE SWAMMERDAM

(...)

Le XVII^e siècle, qu'on appelle le Grand siècle, qui vit les fastes de la Cour de Versailles éblouir l'Europe entière, ne se distingua guère par le développement des sciences, si l'on excepte les travaux des microscopistes. Ce ne sera cependant qu'au siècle suivant que leurs travaux comme les découvertes de Pascal en France, de Galilée en Italie, de Newton en Angleterre et de Leibnitz en Allemagne porteront leurs fruits. (...)

Ce sera le Hollandais Jan Swammerdam (1637-1680), que l'on considère comme l'un des plus grands microscopistes de son temps, qui, grâce à la microdissection et à la micro-injection qu'il a mises en point, va étudier entre 1668 et 1673, l'anatomie interne de l'abeille.

*Il n'y a pas de « roi » mais une mère-abeille : la reine
Les faux bourdons sont des mâles*

Il démontrera scientifiquement que la reine engendre toute la ruche, que les faux bourdons sont des mâles et les ouvrières des neutres, car il n'a pas vu que ces dernières étaient en fait des femelles aux organes atrophiés.

C'est en raison de ces découvertes que, du point de vue apicole, nous n'hésitons pas à appeler le XVII^e siècle, le siècle de Swammerdam. (...)

LE XIX^e SIÈCLE OU SIÈCLE DE L'APICULTURE MOBILISTE

Si nous avons appelé les VXII^e et XVIII^e siècles respectivement siècles de Swammerdam et de Réaumur, comment appellerons-nous ce XIX^e siècle qui est celui de la révolution industrielle ?

Nous croyons que dans notre spécialisation, il convient de l'appeler « le siècle de l'apiculture mobiliste », bien que ce ne soit qu'à la fin de ce siècle que cette pratique qui a littéralement révolutionné l'apiculture se soit généralisée.

Les abeilles impériales

Mais revenons-en à l'aube de ce siècle, Bonaparte, premier consul, rêve peut-être déjà des abeilles qui couvriront le manteau impérial de Napoléon. La veille du couronnement, ne déclare-t-il pas à Cambacérès : « Je fonde un empire ce n'est pas celui de Hugues Capet, et il ne remonte qu'à moi ; les choses, les mots sont les mêmes ; vos fleurs de lis, vos drapeaux blancs appartiennent aux Bourbons ; je garde les trois couleurs avec lesquelles on les a chassés ; il faut bien que l'on reconnaisse, à la différence de forme et d'éclat, la bannière autour de laquelle on se rangera si la lutte recommence... Je suis empereur... Je succède à Charlemagne, aux Césars, je dois avoir leurs emblèmes. L'empire et moi nous aurons un aigle aux ailes déployées, armé de la foudre ; il sera d'or et placé sur un champ. »

Cambacérès lui demandant : « Le manteau sera-t-il semé d'aigles ? » Il répond : « Non, ce serait d'un mauvais effet ; on y mettra des étoiles, ou plutôt des abeilles d'or ; ce dernier emblème aura quelque chose de national ; on en trouva dans le tombeau de Childéric. Cet insecte est le symbole de l'activité ; un aigle d'or, la foudre dans ses serres, posé sur un champ d'azur, image du ciel dans lequel il règne. Les étoiles seront pour moi, les abeilles pour le peuple ; en voilà plus qu'il n'en faut ; quant à ma livrée, je la prendrai verte, je ne la veux pas bleue, dans la crainte que cette couleur ne rappelât les Bourbons ; le pavillon tricolore nous conduira à la victoire, et les Français à venir n'auront rien de ceux d'autrefois ; l'empire des lis sera aboli sans retour ; nos emblèmes, nos couleurs, tout se rattachera à moi ; je serai pour nos enfants le commencement de toutes choses. »

Ce manteau impérial inspirera à Victor Hugo (*Les Châtiments*, 1853) ; exilé à Guernesey, ce poème vengeur contre celui qu'il nomme « Napoléon le Petit » ou « l'usurpateur », dans lequel il conjure les abeilles du manteau impérial de prendre leur envol et de tourner leurs aiguillons contre « l'infâme ».

Le manteau impérial

*Oh ! vous dont le travail est joie,
Vous qui n'avez pas d'autre proie
Que les parfums, souffles du ciel,
Vous qui fuyez quand vient décembre,
Vous qui dérobez aux fleurs l'ambre
Pour donner aux hommes le miel,*

*Chastes buveuses de rosée,
Qui, pareilles à l'épousée,*

*Visitez le lis du coteau,
O cœurs des corolles vermeilles,
Filles de la lumière, abeilles,
Envolez-vous de ce manteau!*

*Ruez-vous sur l'homme, guerrières!
O généreuses ouvrières,
Vous le devoir, vous la vertu,
Ailes d'or et flèches de flamme,
Tourbillonnez sur cet infâme!
Dites-lui : « Pour qui nous prends-tu ?*

*» Maudit ! Nous sommes les abeilles !
Des chalets ombragés de treilles
Notre ruche orne le fronton ;
Nous volons, dans l'azur écloses,
Sur la bouche ouverte des roses
Et sur les lèvres de Platon.*

*» Ce qui sort de la fange y rentre.
Va trouver Tibère en son antre,
Et Charles neuf sur son balcon.
Va ! sur ta pourpre il faut qu'on mette,
Non les abeilles de l'Hymette,
Mais l'essaim noir de Montfaucon !*

*» Et percez-le toutes ensemble,
Faites honte au peuple qui tremble,
Aveuglez l'immonde trompeur.
Acharnez-vous sur lui, farouches,
Et qu'il soit chassé par les mouches
Puisque les hommes en ont peur !*

Claude-Philippe Lombard (1743-1824)

La figure la plus marquante de ce début de siècle est Claude-Philippe Lombard, qui en 1789 était procureur au Parlement de Paris. En 1793, les excès révolutionnaires lui firent abandonner tant la politique que la capitale. Il se fixa dans les environs de Paris (à proximité de la place des Termes actuelle, dans le XVII^e arrondissement) et s'adonna à l'apiculture. Il fit paraître en 1802 un *Manuel nécessaire aux villageois pour soigner les abeilles* et en 1804, il devint membre de la Société d'agriculture de la Seine. (...)

Mais revenons-en au livre de notre auteur qui connut un très grand succès.

Les meilleures abeilles sont les petites flamandes

Pour Lombard, il y a quatre espèces d'abeilles qui vivent en société. Trois doivent être rejetées comme difficiles à approcher et se pillant entre elles. Il faut préférer la plus petite que l'on nomme communément, petite hollandaise ou petite flamande, comme étant la plus laborieuse, celle qui ménage le plus ses provisions et la plus facile à soigner. C'est aussi la plus répandue. (...)

Dans son ouvrage, l'auteur insiste sur la manière de garantir les ruches de la main des voleurs. Les vols étaient cependant sévèrement réprimés, comme le prouve cet arrêt de la Cour d'assises de Douai du 30 janvier 1828 reproduit en couverture de *La Gazette apicole* de février 1979.

COUR ROYALE DE DOUAI.		DEPARTEMENT DU NORD.
Par ARRÊT de la COUR D'ASSISES, séant à Douai, département du Nord, en date du 30 janvier 1828 ,		
HONORÉ MAUROIS ,		
âgé de 19 ans, taille d'un mètre 678 millimètres, cheveux et sourcils noirs, front bas, yeux bruns, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint basané, berger, né et domicilié à Evin, accusé présent, convaincu de		
DEUX VOLS DE RUCHES ,		
Commis la nuit dans des dépendances de maisons habitées, <i>A été condamné</i>		
A CINQ ANS DE RÉCLUSION.		
<i>à une heure de carcan sur la place publique de Douai, et aux frais du procès envers l'Etat ,</i>		
En exécution des articles 386, n°. 1°, 21, 22, 26, 36 du code pénal, et 363 du code d'instruction criminelle.		
Vu par nous Procureur-général à la Cour Royale de Douai. MORAND DE JOUFFREY.	Pour extrait conforme ; Delivré à M. le Procureur-général du Roi, Le Greffier en chef de la Cour Royale de Douai. LAGARDE.	
DOUAI IMPRIMERIE DE WAQREZ AINE.		

Arrêt de la Cour d'Assises de Douai.

Henri Hamet (1815-1889)

C'est à la fin de 1855 qu'Henri Hamet créa à Paris la Société centrale d'apiculture, qui deviendra Société économique d'apiculture en 1856 pour reprendre sa première appellation en 1865. Elle existe toujours.

Son programme est ambitieux : améliorer et étendre la culture des abeilles en vulgarisant les méthodes et les perfectionnements apiculatoires les plus avantageux, en neutralisant par l'expérience et de saines données les théories et les pratiques défectueuses ; enfin de faire produire à cette branche de l'économie rurale tous les produits qu'elle est susceptible de donner.

Parmi les objectifs de la nouvelle société, nous trouvons :

- a) prioritairement, la lutte contre l'étouffage ;
- b) la publication d'un bulletin mensuel, *L'Apiculteur*, qui paraîtra dès octobre 1856 et qui, en 1970, fusionnera avec *L'Abeille de France*. Il pourra compter sur la collaboration d'éminents praticiens et savants ;
- c) l'institution d'un enseignement apicole de qualité.

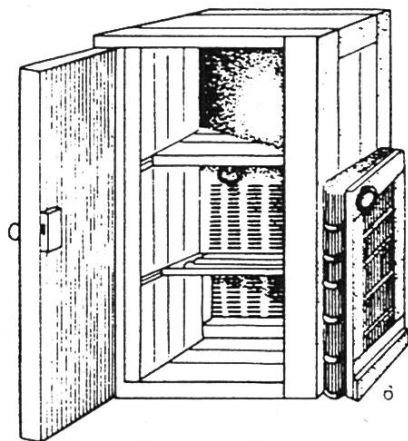
Ayant obtenu la concession d'un terrain dans les Jardins du Luxembourg, il y installe un rucher en 1857 et y organise des cours d'apiculture en 16 leçons qui connaissent un succès grandissant. En 1858, on enregistre 500 inscriptions. Cette école fonctionne encore actuellement. (...)

La ruche Berlepsch

Baron von Berlepsch (1815-1877)

Surnommé «le baron des Abeilles», il adopta l'apiculture en caisse à la manière de Dzierzon et il ajoura à la baguette de ce dernier, les trois autres côtés pour former le cadre mobile. Il fut un ardent défenseur des théories de Dzierzon.

Il inventa une ruche à cadres mobiles qui s'ouvrait par l'arrière et qui fut très utilisée à l'époque. Modifiée, on la trouve encore de nos jours en Allemagne, en Suisse et en Alsace dans les ruchers fermés.



Ruche Berlepsch reproduite de *L'Homme et l'Abeille* de Ph. Marchenay, Paris 1979.

Fernand de Lalieux de la Rocq

En 1897, Fernand de Lalieux organise le 1^{er} Congrès international d'apiculture qui s'est tenu à Bruxelles et dont est issue la Fédération internationale des associations d'apiculture Apimondia. Il sera d'ailleurs nommé président du Comité d'organisation des congrès internationaux.

Ce 1^{er} Congrès international était assorti d'une exposition-concours qui groupait 339 participants de 10 pays différents. (...)

Nous en terminerons avec le XIX^e siècle par le 2^e Congrès international d'apiculture qui s'est tenu à Paris en 1990, sous la présidence de M. Gaston Bonnier, membre de l'Institut, professeur de botanique à la Sorbonne.

19 associations apicoles nationales y participaient, 12 pays y étaient représentés officiellement.

Il y avait 7 sections chargées d'examiner les points à l'ordre du jour et les rapports présentés, parmi lesquels nous citerons :

- l'influence de la longueur de la langue des abeilles sur la récolte de miel ;
- l'influence de l'aération sur l'hivernage ;
- l'influence du rôle des mâles dans la ruche,

et à propos de ce rôle des mâles, nous lisons dans le rapport de M. Baldensperger (Nice) que les mâles jouent un rôle de couveuse, permettant à un plus grand nombre de butineuses de sortir ! Cet intervenant n'a-t-il lu ni Réaumur, ni Huber, ni Dzierzon ? De son côté, l'abbé Guyot déclare que les bourdons donnent les qualités morales à l'abeille et les mères les qualités physiques !

Par ailleurs, nous avons trouvé dans le compte rendu de ce congrès des renseignements qui bien que fragmentaires, nous donnent cependant quelques indications sur l'état de l'apiculture dans plusieurs pays.

Suisse : en 1896, on compte 44 583 apiculteurs possédant 253 108 ruches ; la Société romande d'apiculture compte 600 membres et la Verein Schweizerischer Bienenfreunde 1040.

Irlande : en 1897, on compte 16 503 ruches avec une récolte moyenne de 10,5 kg par ruche comprenant 47 % de miel coulé et 53 % de miel en sections.

Alsace-Lorraine : (annexée à l'Allemagne) compte 98 810 ruches en 1892.

Belgique : en 1895 on compte 107 790 ruches, dont 25 % à cadres mobiles.

Hongrie : en 1898 on compte 210 245 ruches à cadres mobiles et 439 309 ruches fixes dont la production totale de miel et de cire est évaluée à 2 402 882 couronnes, ce qui donne 3,70 couronnes par ruche.

Etats-Unis : en 1889 la production totale est, ramenée en kilos, de 28 983 380 kg de miel et 529 156 kg de cire.

Le prix du miel

En 1900 le prix au détail du miel coulé ou extrait était de 2 francs le kilo, tant en Belgique, qu'en Suisse et qu'en France. Il s'agit toujours de francs-or qui avaient la même valeur dans les trois pays. (...)

Dans nos pays, les sociétés apicoles ont obtenu de leurs gouvernements la fourniture à leurs adhérents de sucre dénaturé destiné au nourrissement d'hiver à un prix bien inférieur au prix du sucre ordinaire. En 1913, ce prix était en Belgique de 33 centimes le kilo départ sucrerie alors que le miel se vendait 2 francs à 2 fr. 50 le kilo (francs-or, précisons-le). (...)

T R A I T É *des Abeilles, ou* MOUCHES à MIEL,

Enseignant de quelle manière il les faut
entretenir & gouverner, pour en tirer
du profit & de l'utilité.

E T

*Ce qu'il faut faire pour assembler, apprester,
& purifier le Miel & la cire, en peu de
tems, & d'une manière fort commode.*

Imprimé pour la première fois.

Der fleißige Bienenhalter /

Das ist /

Wie man mit Nutz und Vortheil
die Bienen regieren und halten sol.

Zum andern

Wie man Honig und Wachs /
fürgerweise kan sammeln / bereiten
und reinigen.

Zuerst nie gedruckt.



A A M S T E R D A M,

Pour MARC DOORNICK, Marchand Libraire sur le Vygendam, au Baril d'Encre, 1670.
Avec Privilege pour 15. Ans.

Gedruckt und verlegt durch Marcus Doornick / Buchändler auff dem Vygendam/
in dem Center-Dintfaß / Anno 1670.

Frontispice du *Traité des Abeilles* en version bilingue français-allemand. Nous pensons qu'il s'agit du seul ouvrage apicole bilingue paru à ce jour.